

Direction et présentation (avec Sylvie Thénault) du dossier
« *Répression, contrôle et encadrement dans le monde colonial au XX^e siècle* »

in *Bulletin de l'IHTP*, n°83, premier semestre 2004.

Le groupe de recherche « répression, contrôle et encadrement dans le monde colonial au XX^e siècle » a succédé en octobre 2001 à celui qu'avait dirigé Charles-Robert Ageron, depuis 1981 sur l'histoire de la décolonisation, élargie aux conflits coloniaux et post-coloniaux. Ce premier groupe constituait un lieu de rencontre et d'échanges où plusieurs participants du groupe de recherche actuel – et notamment ses animatrices – ont eu leurs premiers contacts. Anne-Marie Pathé, secrétaire scientifique du groupe de Charles-Robert Ageron, a assuré la continuité entre ces deux lieux de réflexion, en accomplissant un travail de veille bibliographique et de valorisation des ressources de la bibliothèque de l'IHTP, restitué dans sa contribution au présent Bulletin.

Notre projet initial était de créer un lieu de réflexion collective, autour de problématiques communes, en s'appuyant sur la présentation de quelques documents d'archives. Préalablement envoyés aux membres du groupe, ces documents leur ont permis d'entrer dans le sujet proposé pour la séance et de la préparer en amont. Ce travail sur archives voulait également manifester une attention particulière pour les sources de l'histoire coloniale. La diversité des fonds exploités par les chercheurs, leur accessibilité, la richesse ou les lacunes de ces documents ont ainsi eu leur place dans les débats. A partir de ces documents, l'approche historique a dominé en raison de la formation de la plupart des participants, mais elle s'est aussi enrichie de l'apport des sciences sociales et des sciences politiques, orientant la problématique vers les questions de représentations et de catégorisation.

Les articles proposés dans ce numéro reposent essentiellement sur des archives conservées en France, au Centre historique des archives nationales (CHAN), au Centre des archives contemporaines (CAC), au Service historique de l'armée de terre (SHAT), au Centre des archives d'outre-mer (CAOM) ou encore à la préfecture de police de Paris. Pour compenser ce déséquilibre, Raëd Bader, Didier Guignard et Akihito Kudo, présentent les résultats de leurs prospections dans les fonds conservés en Algérie. Cet article novateur par son contenu témoigne d'une volonté d'échanges avec ce pays. Le groupe a ainsi accueilli des chercheurs algériens et de nombreux membres du groupe de recherche ont participé à des journées doctorales à Alger, rassemblant des chercheurs et des doctorants européens et maghrébins¹. Au sein du

¹ Journées doctorales du 19 au 22 septembre 2003, organisées par Daho Djerbal, de l'Université d'Alger, directeur du département *Mémoire et histoire* de la fondation Mohamed Boudiaf, et Haoua Ameur-Zaïmèche de l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), sur le thème « *micro-histoire, biographies et monographies.* »

groupe, des chercheurs britanniques et américains ont aussi apporté leur regard sur cette histoire franco-algérienne.

La problématique définie initialement se proposait d'explorer le rapport colonial, à partir d'une définition de la société coloniale comme étant une société dans laquelle les ressortissants de la puissance colonisatrice assurent les fonctions de direction et d'encadrement. Le rapport colonial se décline alors sous trois variables majeures : l'encadrement correspondant à la situation normalisée de ce rapport ; le contrôle ayant pour but de le maintenir, dans la durée et contre les résistances ; la répression dans la situation extrême où il est combattu.

Hormis deux cas, les articles présentés ici interrogent ainsi le rapport entre le colonisé et le colonisateur, dans ces trois dimensions étroitement liées, dans la mesure où l'encadrement, le contrôle et la répression ne se sont pas succédés dans le temps mais ont simultanément existé. Seuls James McDougall et Tramor Quemeneur ont situé leur réflexion dans un seul pan du rapport colonial, dont ils analysent les tensions internes, respectivement chez les nationalistes algériens et au sein de l'armée française, pendant la guerre d'indépendance algérienne.

La notion de « monde colonial » permettait de définir les espaces concernés sans les restreindre géographiquement à une colonie particulière. Le programme des années 2001-2003 a ainsi compté des interventions concernant l'Indochine, le Maroc ou l'Afrique subsaharienne². La pratique des historiens, définissant traditionnellement leur compétence par la spécialisation dans un espace donné, a cependant limité la portée de ce projet. Dominante dès le début des travaux, l'Algérie a fini par s'imposer, du fait même de la composition du groupe et malgré un projet initial visant à mener des analyses comparatives entre les différents territoires coloniaux.

Au-delà de ces territoires, l'expression de « monde colonial » désigne l'environnement social, politique, économique et culturel créé par la colonisation, y compris en métropole. Cet environnement y était effectivement reproduit, par le statut juridique des colonisés qui s'y étaient installés, les représentations qu'ils suscitaient, l'encadrement dont ils étaient l'objet... Cette piste s'est révélée féconde, au point que la majorité des contributions publiées ici concernent la France métropolitaine, seuls Ouarda Tengour et Jean-Pierre Peyroulou s'intéressant au territoire algérien.

Ouarda Tengour analyse la composition du conseil municipal de Constantine, instance où s'exprime l'une des plus flagrantes inégalités de la colonisation, celle de l'accès aux droits politiques, mais également lieu majeur de formation des élus dits

² Cf. le programme d'octobre 2001 à décembre 2003 en annexe. Tous les intervenants ont été sollicités pour participer à ce Bulletin mais, pour des raisons diverses, tous n'ont pas pu répondre. Deux interventions ont été publiées dans le n°80 du Bulletin (2^e semestre 2002) : Laure Blévis, « L'usage du droit dans le rapport colonial. L'exemple de l'inscription des Algériens sur les listes électorales de métropole (1919-1939) », pp. 31-43 ; Sharon Elbaz, « Les avocats métropolitains dans les procès du Rassemblement démocratique africain (1949-1952) : un banc d'essai pour les collectifs d'avocats en guerre d'Algérie ? », pp. 44-60.

« musulmans », futur personnel politique de l'Algérie indépendante. Quant à Jean-Pierre Peyroulou, il revient sur les manifestations du 8 mai 1945 à Guelma, pour discerner l'imbrication complexe des forces de police professionnelles et des civils organisés en milices, dans la répression, en se fondant sur le témoignage d'une victime. Avec James McDougall, ils restituent une histoire dont les Algériens sont les acteurs.

Outre des réflexions sur les représentations et la catégorisation des colonisés opérée par le colonisateur, les réflexions du groupe ont porté sur la spécialisation du personnel affecté à leur encadrement, fondée sur l'idée de la spécificité de cette population, et le caractère exceptionnel du traitement qui leur était réservé, alliant surveillance et protection.

Cette dernière caractéristique est particulièrement présente dans les articles d'Emmanuel Blanchard et de Marc Bernardot. Ils insistent sur le couplage de l'action répressive et de l'action sociale, dans les forces de police affectées à la surveillance des Algériens à Paris et au camp d'internement du Larzac. Avec Michel Renard, qui analyse le comportement des autorités françaises vis-à-vis des colonisés à travers le prisme du « traitement du religieux islamique », et Tramor Quemeneur, ils sondent l'action de l'Etat et de ses agents.

Chronologiquement, les travaux ont couvert le XXe siècle. Non défini *a priori* en dehors d'une inscription dans l'histoire du temps présent, le champ chronologique a été déterminé par les interventions elles-mêmes. Jim House, montrant la persistance des représentations forgées sous la colonisation bien au-delà de l'indépendance des colonies, ainsi que leur transfert et leur généralisation à tous les immigrés, a mené la réflexion jusqu'aux années 1970.

Ce texte, celui de Nedjma Abdelfettah et celui de Laure Pitti forment d'ailleurs un ensemble qui parcourt le XXe siècle où la figure de l'immigré s'est progressivement substituée au sujet colonisé. Remontant à la Première guerre mondiale, Nedjma Abdelfettah revient ainsi sur la science coloniale, comme source de légitimité des discours sur les Algériens. Laure Pitti démontre l'importance de la pénétration sociale des catégories les désignant, en étudiant leur mise en œuvre dans l'entreprise Renault, dans les années 1950.

Le lecteur pourra noter, d'un texte à l'autre, des redondances, significatives d'un rebondissement des réflexions d'une réunion sur l'autre et d'une certaine cohérence dans le travail collectif. Il y trouvera aussi des réflexions plus éloignées de la problématique d'ensemble. Ce Bulletin retrace ainsi le cheminement d'un atelier collectif, orienté par la définition d'un projet initial et remodelé par les participants eux-mêmes, au fil des séances et des discussions.